
**Occupation de la Direction Générale du Travail
contre le travail au noir imposé à tous les sans-papiers
et pour leur régularisation !**

Après avoir occupé l'Inspection du Travail sur Paris le 27 janvier et rencontré le Ministère du travail qui n'a donné aucune réponse à leurs revendications, plus de 350 sans-papiers organisé-es par Droits devant!!, la Coordination 93 de lutte pour les sans papiers et le Collectif des travailleurs sans papiers de Vitry, occupent pacifiquement les locaux de la Direction Générale du Travail depuis ce lundi 29 mars avec le soutien de l'intersyndicale du ministère du Travail CGT, SNU TEFÉ FSU, SUD TRAVAIL.

Ils/elles demandent un rendez-vous avec la Ministre du Travail sur la base de leurs revendications :

- régularisation sans condition de tout travailleur-euse sans-papiers sur simple preuve de relation de travail,
- octroi d'un pouvoir de régularisation à l'inspection du travail sur constat d'une relation de travail,
- abrogation de la taxe OFII exigée par l'administration pour la remise d'un titre de séjour et qui est le plus couramment récupérée illégalement par les employeurs sur les salarié-es régularisé-es.

Cette action s'inscrit dans la mobilisation générale contre le projet de loi Travail, qui attaque en profondeur les droits des travailleurs-euses, à commencer par ceux et celles qui sont les plus vulnérables et précarisé-es, les sans-papiers. Enchaîné-es à une surexploitation qui se banalise, ils/elles sont de plus en plus contraint-es par leurs employeurs au travail non déclaré et subissent des cadences infernales pour des salaires de misère.

Les travailleuses sans-papiers exigent que se mette en place un large processus de régularisations qui assèche durablement ce terreau d'esclavagisme moderne ! La circulaire Valls de novembre 2012 ne permet que des régularisations au compte-gouttes. Il est temps que ces travailleuses rentrent dans leurs droits et que cesse de prospérer un patronat voyou qui s'exonère du versement de cotisations sociales et s'affranchit de toutes obligations du droit du travail.

Face au rapport de force de l'occupation, l'administration tente d'isoler le mouvement et de l'étouffer.

L'accès à l'ensemble du bâtiment a été fermé à plus d'un millier de salarié-es et agent-es ce matin. Un blocus alimentaire est mis en place, plaçant les sans-papiers dans une situation de jeun forcé.

Ils/elles en appellent en appellent à la solidarité des forces actuellement en lutte contre le projet de loi Travail : *nous aussi nous combattons pour un Code du Travail plus juste !*

Rassemblement de soutien à partir de 9 heures devant la tour Mirebeau, 39-43 Quai André Citroën (métro Javel) suivi d'un point presse à 10 heures : régularisation de tous-tes les sans-papiers !

144 Bd de la Villette 75 019 Paris	Téléphone 33 1 58 39 30 20 Télécopie 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org	
---	--	--	---

